

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vieilles Maisons Sur Joudry s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur Daniel LEROY, Maire.

Date de la convocation : 13 septembre 2024

Étaient présents : M. FONTAINE Pascal, Mme CASTEL Claude et M. MESNIL David–Adjoints et M. TARDIF Sébastien, M. JAQUET Pascal, Mme HODEAU Virginie, M. LACOMBE Henri-Jacques, Mme VAQUETTE Anaïs, M. BRAGUE Robert et Mme HARENG Sylviane– Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mme MARCADET Carole, Mme de KONING Marieka *pouvoir donné à M. MESNIL David*

Secrétaire : M. MESNIL David

La séance a débuté avec la présentation de la nouvelle organisation de la gendarmerie COB de Bellegarde avec l'arrivée de la brigade de Pannes par le major SAUNIER Mickaël et l'ADC MARTIN.

Approbation du compte rendu du conseil du 19 juillet 2024

Délib 2024-036 Avenant n°2 au marché de travaux de l'église

Considérant la délibération n°2023-042 du 13 octobre 2023 relative à l'attribution du marché de travaux de la restauration de l'église Saint-Pierre,

Considérant la délibération n°2024-029 du 12 avril 2024 relative à l'avenant au marché de travaux de de l'église – lot 01 couverture,

Le Maire indique au Conseil Municipal la nécessité de passer un avenant pour le lot suivant :

Lot 03 – maçonnerie PdT : avenant n°2 au marché de travaux de l'église - réfection de la tête des contreforts sur le marché de base :

Lot		Entreprise	Montant HT du marché	Montant HT Avenant 1	Nouveau montant HT
03	maçonnerie PdT	RP LAGARDE	23 773,22	+ 4 825,86	28 599,08

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve à l'unanimité l'avenant comme détaillé ci-dessus pour le lot n° 03,
- autorise le Maire à signer l'avenant en question et toutes pièces s'y rapportant,

Délib 2024-037 : aide financière frais d'installation présence verte

Le maire informe le conseil municipal que la commission communale d'actions sociales a été saisie par Présence Verte Beauce Cœur de Loire dans le cadre d'une demande d'aide pour les frais d'installation et d'abonnement mensuel au service pour une habitante de la commune. La commission, réunie en date du 26 août 2024, s'est prononcée favorable à la prise en charge uniquement des frais d'installation s'élevant à 45,00 €

Le conseil prend connaissance de la demande et approuve la décision du CCAS et autorise la commune à régler la somme de 45,00 € directement à Présence Verte Beauce Cœur de Loire.

Délib 2024-038 : Choix de l'entreprise pour la réfection des travaux de couverture et de remplacement de gouttières sur les bâtiments communaux :

Le maire informe le conseil que pour les travaux de réfection de couverture et de gouttières du petit local communal, ainsi que les gouttières de la mairie et de l'atelier communal, trois entreprises locales ont été sollicités, à savoir : HARENG YOHAN, SARL BAUDOIN, et TRADITOIT.

Les offres des entreprises sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Entreprises	OFFRE DE PRIX	
	PRIX H.T	PRIX TTC
HARENG YOHAN	20 472,43 €	24 566,91 €
BAUDOIN	14 268,00 €	17 121,60 €
TRADITOIT	12 593,00 €	13 852,30 €

Après examen détaillé des propositions, l'entreprise Traditoit – mieux disante a été retenue pour les travaux de réfections pour un montant 12 593,00 HT de € soit un montant TTC de 13 852,30 €.

Délib 2024-039 : Choix de l'entreprise pour des petits travaux électriques sur les bâtiments communaux :

Le maire informe le conseil que la commission de travaux s'est réunie pour l'études des devis demandés aux deux entreprises locales en rapport aux petits travaux électriques à entreprendre sur les différents bâtiments communaux (mairie, atelier communal et étage de la salle des fêtes).

Les offres des entreprises étant similaires, la commission s'est prononcée favorable à l'offre la mieux disante :

Entreprises	OFFRE DE PRIX	
	PRIX H.T	PRIX TTC
ETS PIRON	2 234,00 €	2 680,80 €
SARL Electricité Dépannages Services	2 473,90 €	2 968,68 €

Le conseil prend connaissance des offres et décide de retenir, l'entreprise Ets Piron pour les petits travaux électriques pour un montant de 2 234,00 HT € soit un montant TTC de 2 680,80 €.

Points commissions et autres :

- Octobre rose 2024 départ du bourg le 05/10. L'objectif pour les années à venir étant de tourner sur les 3 communes avec Coudroy et Châtenoy.
- Eglise : mettre en place un groupe de travail (Carole, Daniel, David, Sylviane, Robert, Pascal J.) pour organiser le nettoyage et autres activités autour de l'église
- Inauguration en avril 2024 de l'église, city-stade et sentiers nature
- Grignon : plusieurs travaux sont entrepris par le département : l'aménagement du parking du Gué des Cens, la réfection de la berge de l'étang du Gué des Cens et l'aménagement dès le mois de septembre 2024 de la placette devant l'auberge des Trois écluses.

Divers :

- Réforme des redevances des agences de l'eau suite à la parution des textes : dès janvier 2025 la redevance de modernisation des réseaux de collecte sera supprimée au profit d'une redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif
- SICTOM : des composteurs sont mis à disposition gratuitement : la commune s'occupe de centraliser les commandes jusqu'au 18 octobre 2024 (information dans les boîtes aux lettres des usagers faite par la commune). Pour les composteurs partagés le SICTOM prévoit 4 sites tests sur le territoire, notre commune n'est pas concernée étant donné qu'il n'y a pas d'habitat collectif sans jardin.
- Le permis de lotir de l'étang des Bois est accordé pour 13 lots.

- Comme tous les ans un hommage sera rendu à M. Georges SEGUY au cimetière communal prévu cette année le samedi 28/09/2024 à 10h00. La commune prévoit une gerbe.
- Salles des fêtes : le système de ventilation est hors service – obligation de faire intervenir l'équipementier Carrier ou un installateur agréé (système verrouillé). Offre de diagnostic pour 891 €.

Fin de la séance à 22h25

Prochain conseil prévu le 25/10/2024